

INTERVENTION DE DIDIER LE GAC

Président du groupe « Finistère à gauche, Finistère pour tous »
Conseil général du canton de Saint-Renan

Séance plénière du Conseil général du Finistère du 1^{er} décembre 2011
Débat d'orientations budgétaires

Seul le prononcé fait foi

Nos orientations s'inscrivent dans un contexte, inacceptable, de méfiance grandissant de l'Etat à l'égard des élus locaux.

Les collectivités sont une fois de plus stigmatisées et tenues pour responsables du déficit public comme cela a, à nouveau, été le cas lors du Congrès des Maires.

Depuis ce matin, nos collègues de l'Alliance caricaturent la situation : il y aurait d'un côté, un état vertueux, gentil, responsable, qui fait de qu'il peut avec ses pauvres moyens et de l'autre des collectivités, surtout les départements et les régions gérées pas la gauche, qui seraient, elles, irresponsables, et dépensières. Soyons sérieux.

Ainsi, à Paris, lors de ce congrès, François Fillon a explicitement ciblé les collectivités. Je cite : *« Depuis de nombreuses années, l'État s'endette, notamment pour financer les dotations de fonctionnement qu'il verse aux collectivités. »*

Ce même esprit de suspicion a conduit le gouvernement a demandé, dans le cadre du projet de loi de finances 2012, *« qu'un état financier des collectivités territoriales soit désormais présenté tous les ans au Parlement »*.

Très récemment, avant hier, lors d'un séminaire gouvernemental sur la RGPP, ça ne s'invente pas, le Premier Ministre a surenchérit, je le cite : *« il faut que toute les collectivités adoptent une démarche aussi rigoureuse que celle de l'Etat dans leur gestion »* On croit rêver !

Mes chers collègues, tous ici, nous savons bien que les collectivités territoriales ne peuvent pas emprunter pour leur budget de fonctionnement. Tous ici, nous savons bien qu'elles ne peuvent emprunter que pour investir. Et des investissements pour préparer l'avenir, elles en font ! 71% des investissements publics sont assurés par les collectivités locales. Dans le département, c'est le pont de Térénez, le nouveau Fromveur, des écoles, des garderies, des salles polyvalentes... Tous ici, nous savons bien que nos effectifs sont stables alors que nos missions quotidiennes augmentent et que, très souvent, nous représentons le dernier service public dans les territoires. Ici, c'est l'antenne d'un CDAS, là, une ATD ou là encore, un centre de secours.

L'Etat ne s'endette donc pas pour le compte des collectivités. Il est seulement « censé » compenser des charges transférées. Charges transférées toujours plus lourdes et compensations sans cesse réduites !

Plutôt que cibler la mauvaise gestion des collectivités ne faudrait-il pas s'attarder davantage sur le désengagement de l'Etat des services publics et dont les collectivités doivent par conséquent se saisir !

En cette période de crise, les collectivités prennent pourtant toutes leurs responsabilités budgétaires pour lutter contre une logique de l'endettement à bout de souffle. A l'image du Finistère : une gestion rigoureuse, une dette limitée et des marges d'épargne retrouvées.

Peut-on vraiment recevoir une leçon d'un Etat qui, par sa morale libérale, a aggravé les effets pervers d'un capitalisme financier en déroute, et qui, par sa politique fiscale, notamment en début de quinquennat, a préféré privilégier quelques uns plutôt que stimuler une croissance profitant au plus grand nombre ?!

Et voilà le gouvernement qui se fait désormais le chantre du désendettement !

Pourtant, sur les 1800 milliards d'euros de dette de l'Etat, 500 milliards peuvent être directement attribués à la politique menée en France lors des cinq dernières années et non pas à la crise mondiale.

Lorsque l'on présente de tels résultats, on peut difficilement mettre en cause ceux qui respectent quotidiennement des critères budgétaires stricts et s'engagent à préserver avec ardeur le Pacte social républicain.

Le caractère historique de l'alternance au Sénat aurait pourtant du permettre au gouvernement de mesurer le mécontentement des élus.

Mais, dans ce contexte, mon discours ne vise pas à accabler l'Etat mais à rappeler que l'aménagement équilibré de notre territoire ne peut reposer que sur un partenariat de confiance entre l'Etat et les collectivités, partenariat qui passe par la reconnaissance du travail réalisé par les collectivités et donc, normalement, par un profond respect mutuel

Heureusement, nous voyons naître une nouvelle dynamique.

Les élus dans leur ensemble, faisant fi de l'actuelle défiance, se mobilisent pour porter une autre vision et alimenter une nouvelle page de notre démocratie territoriale.

Le Sénat désormais à gauche porte naturellement au premier plan ce nouvel élan.

A ce titre, la récente abrogation par la Haute Assemblée du Conseiller territorial, cet élu hybride, constitue un premier pas symbolique dont nous ne pouvons que nous féliciter ! Ce projet suscitait depuis le début la plus vive opposition des élus locaux. Le gouvernement, espérons-le, saura entendre leur voix en inscrivant rapidement ce texte à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

Outre ce texte, plusieurs autres événements permettent d'entrevoir l'apparition de profondes mutations au sein de notre démocratie locale, mutations qui se veulent cette fois fidèles à la vision des élus locaux.

Les départements souhaitent eux aussi participer à l'élaboration d'un nouvel acte fort de la décentralisation. A l'issue du 81e Congrès de l'ADF, ils se sont engagés à construire, collectivement, un manifeste pour « le département de demain ». 2012, qui sera notamment l'année de la célébration des 30 ans de la décentralisation, pourrait donc être l'année d'une alternative à la réforme des collectivités imposée par l'actuel gouvernement....

2012 pourrait être, en tout état de cause, une année de mutations pour notre démocratie territoriale et nous l'espérons, une année de mutation politique !

Le Finistère, soucieux de ses liens avec les territoires, sera attentif à ces évolutions.

Je vous remercie.